

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE S : coef. 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie*

Première partie

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

Les espaces de la puissance du territoire états-unien

SUJET II.

COMPOSITION

La Méditerranée, espace de clivage ou d'échanges entre Nord et Sud ?

SUJET III.

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Les littoraux, espaces moteurs de l'Asie orientale ?

Liste des documents :

Document n° 1 : les principaux ports à conteneurs.

Document n° 2 : un « triangle de croissance » : Singapour - Johore - Riau.

Document n° 3 : le port de Yokohama.

Document n° 4 : carte du PIB par région en Asie orientale.

Document n° 5 : carte des pollutions dans les provinces chinoises en 2001.

Questions

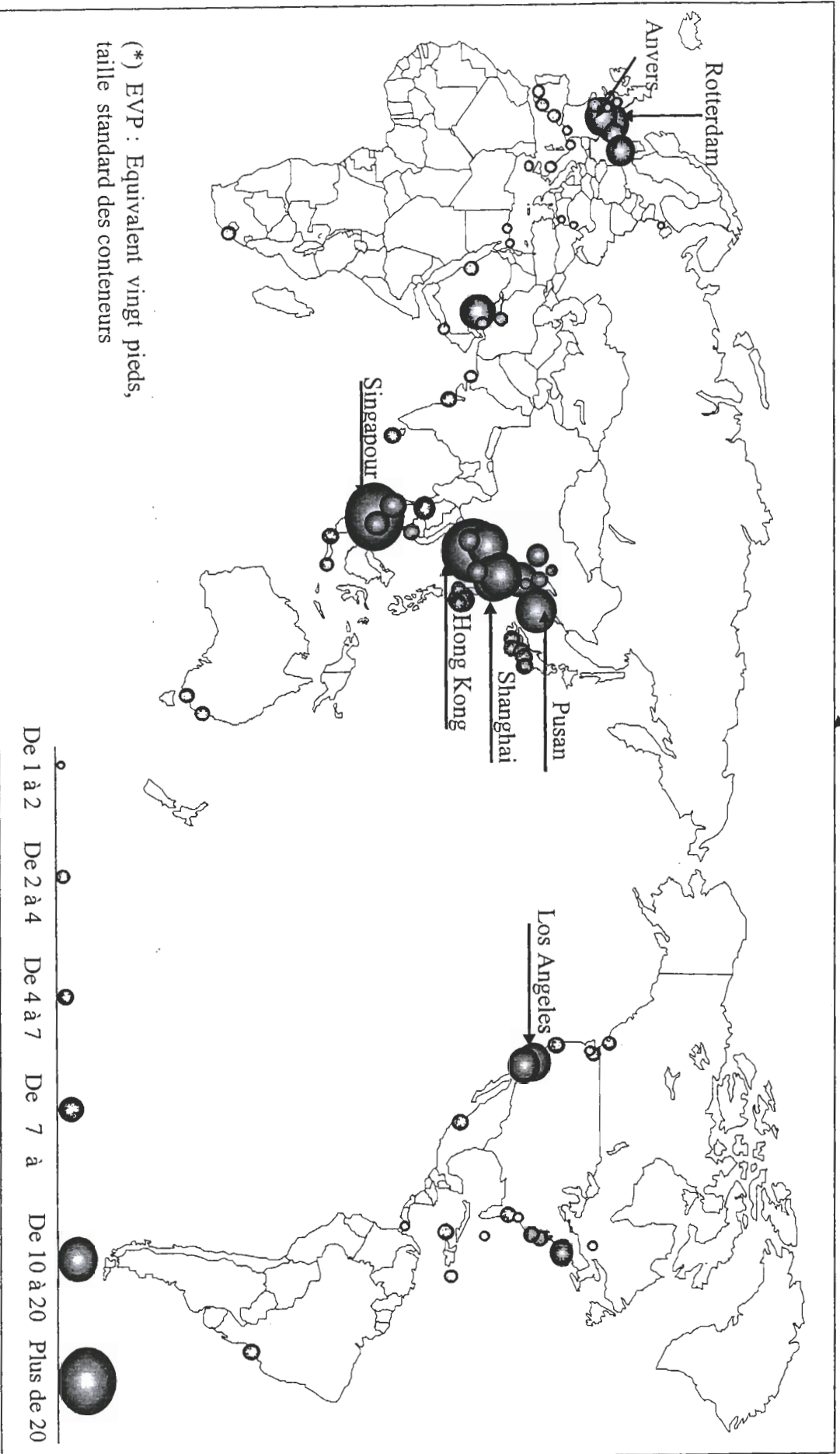
Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quelle place occupent les façades asiatiques dans le trafic mondial de conteneurs (document 1) ?
2. Identifiez les facteurs d'attractivité des littoraux asiatiques (documents 1, 2 et 3).
3. Comment Singapour contribue-t-elle au développement des espaces environnants (document 2) ?
4. A partir des documents 3, 4 et 5 caractérisez les principaux effets de la littoralisation en Asie.

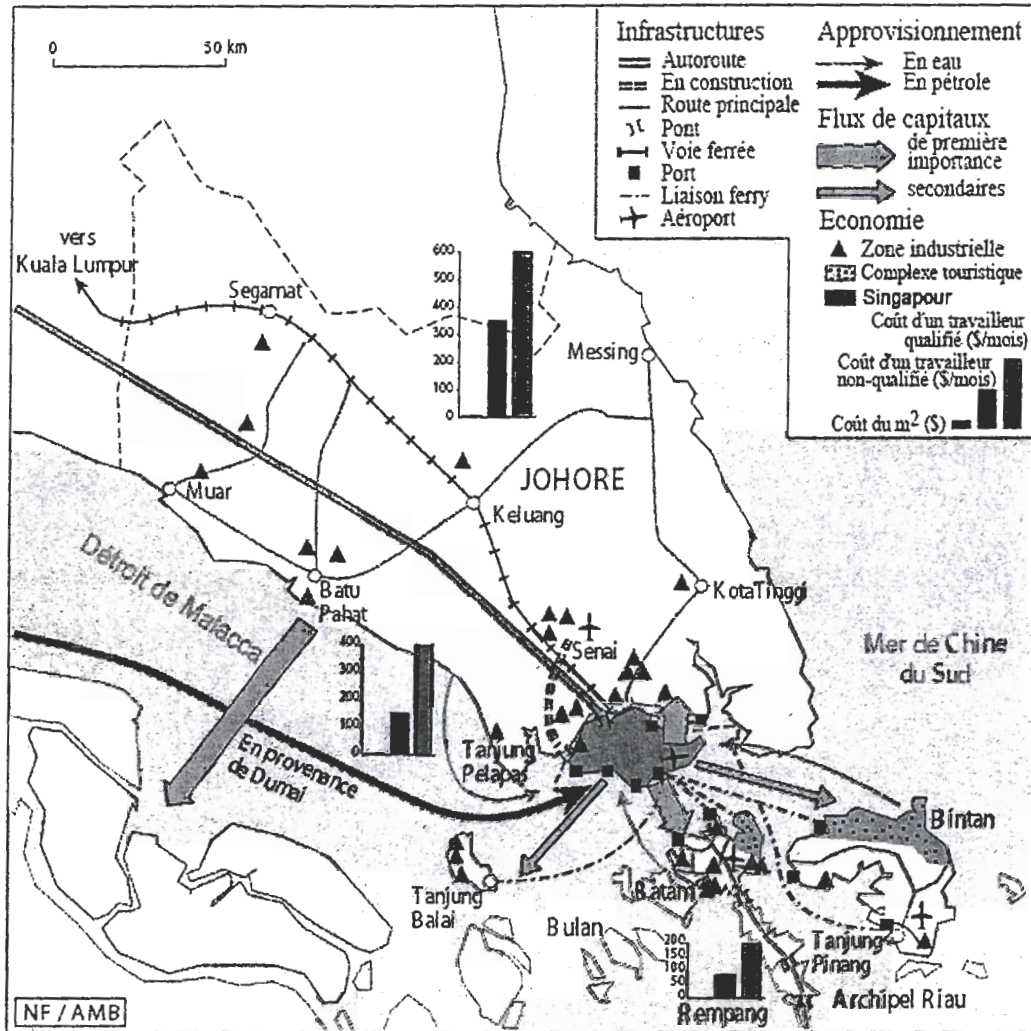
Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « Les littoraux, espaces moteurs de l'Asie orientale ? ».



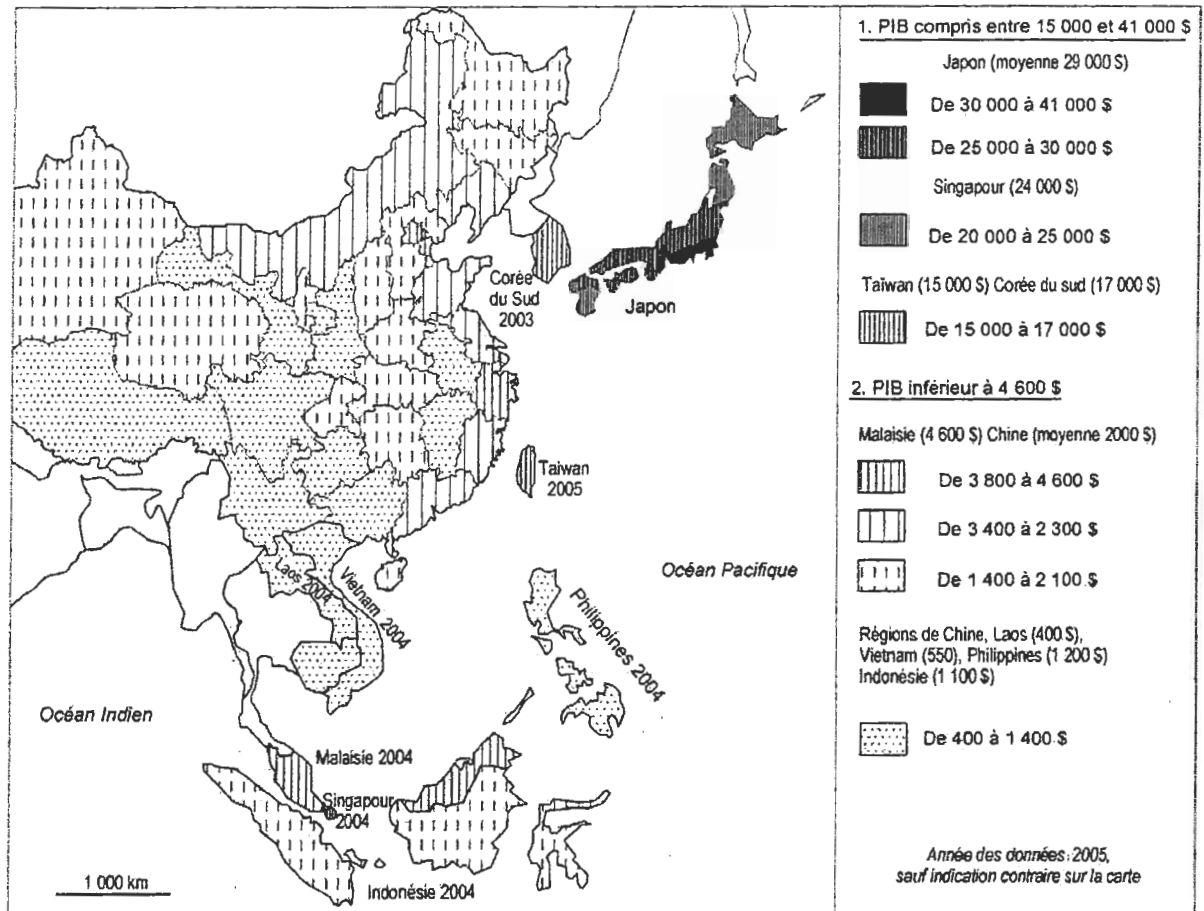
Source : ISEMAR, septembre 2007

Document n° 2 : un « triangle de croissance », Singapour - Johore - Riau.



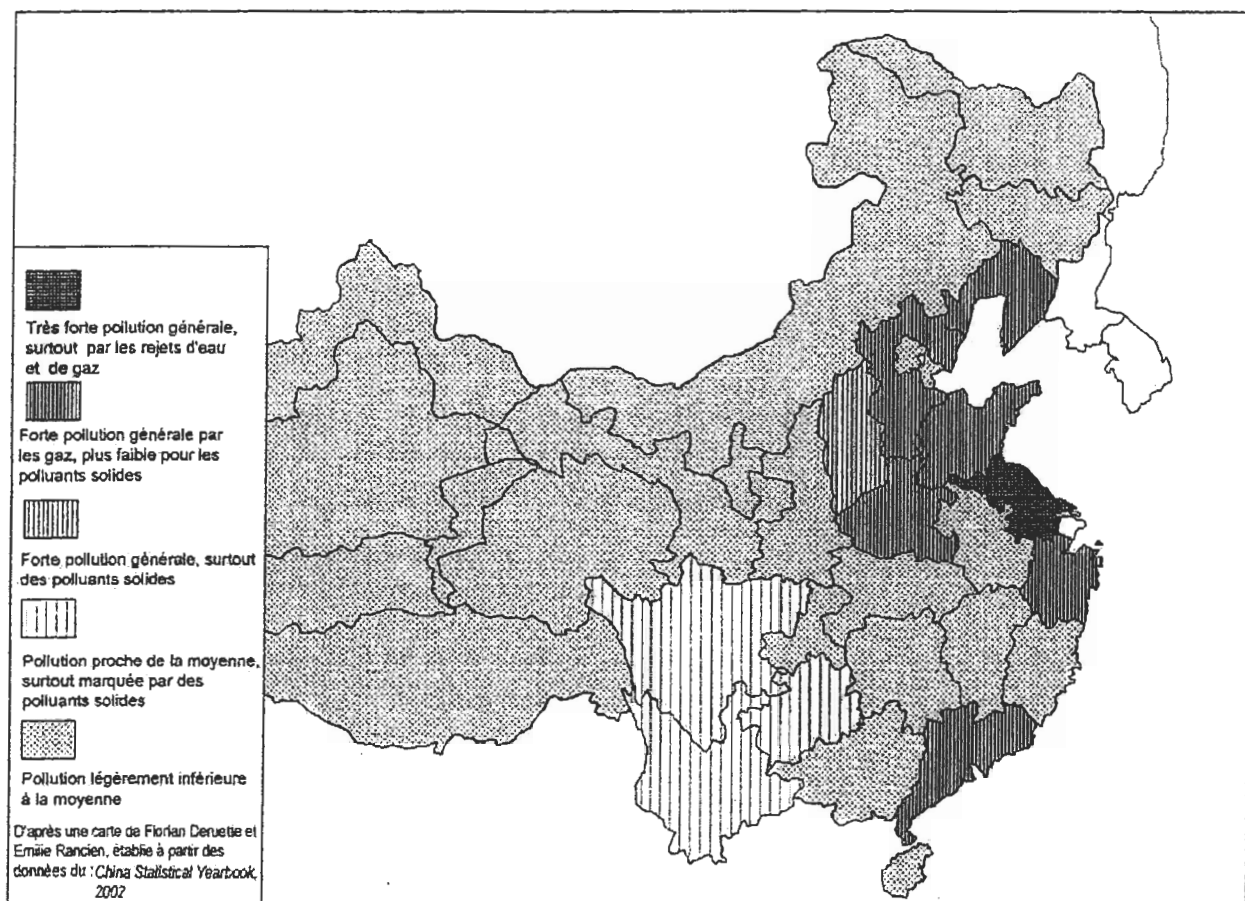


Document n°4 : carte du PIB par région en Asie orientale.



Source : Bureau national des statistiques, Chine, 2006.

Document n° 5 : carte des pollutions dans les provinces chinoises en 2001.



Deuxième partie

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés. Il répond aux questions posées.

SUJET I.

Extrait de la Charte pour la nouvelle Europe.

Nous, chefs d'État ou de gouvernement des États participant à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, sommes réunis à Paris à une époque de profonds changements et d'espérances historiques. L'ère de la confrontation et de la division en Europe est révolue. Nous déclarons que nos relations seront fondées désormais sur le respect et sur la coopération. L'Europe se libère de l'héritage du passé. Le courage des hommes et des femmes, la puissance de la volonté des peuples et la force des idées de l'Acte final d'Helsinki ont ouvert une ère nouvelle de démocratie, de paix et d'unité en Europe. Il nous appartient aujourd'hui de réaliser les espérances et les attentes que nos peuples ont nourries pendant des décennies : un engagement indéfectible en faveur de la démocratie fondée sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales; la prospérité par la liberté économique et par la justice sociale ; et une sécurité égale pour tous nos pays.

[...] Nous nous engageons à édifier, consolider et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement de nos nations. [...] Le gouvernement démocratique repose sur la volonté du peuple, exprimée à intervalles réguliers par des élections libres et loyales. [...] La liberté et le pluralisme politique doivent être pris en compte dans la poursuite de notre objectif commun, qui est de développer les économies de marché en vue d'une croissance économique durable, de la prospérité, de la justice sociale, du développement de l'emploi et de l'utilisation rationnelle des ressources économiques. Il est important et conforme à notre intérêt à tous que le passage à l'économie de marché réussisse dans les pays qui font des efforts en ce sens. Cette réussite nous permettra de partager les fruits d'un accroissement de la prospérité auquel nous aspirons tous ensemble. Nous coopérerons pour atteindre ce but.

[...] Au moment où prend fin la division de l'Europe, nous nous efforcerons de donner une qualité nouvelle à nos relations en matière de sécurité, tout en respectant la liberté de choix de chacun dans ce domaine. La sécurité est indivisible et la sécurité de chaque Etat participant est liée de manière indissociable à celle de tous les autres. En conséquence, nous nous engageons à coopérer pour renforcer la confiance et la sécurité entre nous et pour promouvoir la limitation des armements et le désarmement.

Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (Paris, 19-21 novembre 1990), réunissant 31 États européens + les États-Unis, le Canada et l'URSS.

Questions

1. Présentez le document et situez-le dans son contexte européen et international.
2. À l'aide de quelques exemples illustrez le contenu de la phrase soulignée.
3. Quelles sont, selon le document, « les espérances et les attentes » des peuples de l'Europe ? Comment les dirigeants pensent-ils les satisfaire ?
4. La décennie 1990 et les premières années du XXI^e siècle ont-elles permis d'atteindre ces objectifs ?

LA FERME DU PETIT MEUDON

« Par une belle après-midi de Juin, trois jeunes hommes, trois frères, sont assis autour d'une table non desservie encore, sous la véranda d'une ferme algérienne, toute neuve : le Petit-Meudon, située au Djendel, dans la vallée moyenne du Chélif [...]

Louis, après avoir fait d'excellentes études dans un lycée de Paris, était entré de bonne heure à l'école militaire de Saint-Cyr. Il en sortit sous-lieutenant et demanda à servir en Afrique. Il fut envoyé à Géryville, dans le sud oranais¹. Il étudia la langue et les mœurs des populations, des nomades surtout ; puis il obtint du ministre la périlleuse mission de pénétrer chez les Touaregs² du Hoggar qui sont restés jusqu'à présent nos plus mortels ennemis. Il fallait essayer de les amener pacifiquement à respecter les caravanes algériennes qui traversent le Sahara, et montrer, jusqu'au cœur de leur sauvage repaire, les couleurs de notre drapeau.

Paul, doué d'une intelligence très vive et d'une remarquable mémoire, étudia de bonne heure les langues étrangères. Son père, qui voulait lui laisser sa maison de soieries, l'envoya passer quelques temps en Allemagne, puis en Angleterre. À son retour, Paul résolut de se convaincre par lui-même, de l'état où se trouvait la sériciculture³ en Indochine et en Chine, afin de voir le parti qu'il en pourrait tirer. Mais pour mieux se faire entendre des indigènes, il voulait pouvoir converser dans leur langue : il apprit donc rapidement les éléments de l'annamite⁴ et du chinois. Puis, la chambre de commerce de Lyon ayant organisé une grande mission chargée de reconnaître les besoins des populations du Tonkin⁵ et des contrées voisines, Paul profita de l'occasion qui s'offrait. Il obtint d'accompagner la mission lyonnaise en qualité d'interprète.

Avant de partir, Louis et Paul vinrent faire leurs adieux à leur frère Auguste, établi depuis deux ans déjà au Djendel [...]

Tout jeune encore, [Auguste] s'était dit : « je serai colon » comme d'autres se disent « je serai mécanicien » ou « je serai commerçant ». L'Algérie, cette France africaine, surtout, le tentait. [...] À douze ans, il quitta l'école pourvu d'un certificat d'études primaires. L'oncle Martin le prit alors avec lui et lui enseigna lui-même la culture potagère et la taille des arbres fruitiers. C'était déjà quelque chose. Ce n'était pas assez : on ne s'improvise pas plus colon qu'on ne s'improvise ingénieur ou marin [...] À seize ans, il partit pour l'Algérie. Il suivit les conseils de son cousin Léon qui, par bonheur, résidait encore à Alger et il entra à l'école pratique de Rouiba. Il y passa trois années pendant lesquelles il se familiarisa avec tous les secrets de la culture algérienne.

Sur ces entrefaites, l'oncle Martin mourut [...]. Il avait suivi leurs efforts [ceux de ses neveux], surtout ceux d'Auguste, avec sollicitude, et, par testament, il leur léguait quelque argent pour les aider à réussir. Auguste, notamment recevait les 5 000 francs exigés de tout colon qui veut obtenir une concession gratuite en Algérie. Dès lors, son plan fut arrêté. Après n'avoir fait, comme tous les Français fixés en Algérie depuis six mois au moins, qu'une année de service militaire, Auguste épousa la fille d'un minotier⁶ de Blida et demanda aussitôt une concession dans la vallée de Chélif, au Djendel, qui lui avait plu particulièrement lorsqu'il était venu faire les manœuvres.

Auguste dit : « Ma connaissance de la langue arabe me permet de m'entendre sans interprète, avec les indigènes de la tribu voisine qui me fournirent immédiatement une main-d'œuvre suffisante et à bon marché. Beaucoup ont déjà travaillé dans des fermes européennes installées depuis longtemps, et quelques uns apprécient même et appliquent nos procédés de culture. [...] Mon rôle est humble mais il me plaît. »

« Coloniser, c'est lutter aussi et celui qui triomphe sur le champ de bataille n'a pas moins de mérite que le soldat qui revient vainqueur d'une expédition lointaine. C'est aussi faire œuvre utile, œuvre de progrès : c'est créer un petit morceau de France dans un pays désert et barbare » [dit Louis à son frère] ».

¹ Région au sud de la ville d'Oran.

² Populations nomades du Sahara.

³ Elevage du ver à soie.

⁴ Une des langues du sud de la péninsule indochinoise.

⁵ Région du nord de l'Indochine.

⁶ Celui qui transforme le blé en farine.

Source : *À travers nos colonies*, A. Colin, Paris, 1906. (Livre scolaire).

Questions

1. Analysez les parcours de chacun des trois frères : dans quelle mesure chacun est-il exemplaire d'une forme de colonisation ?
2. De quels relais ou de quelles aides ont-ils bénéficié au long de leur parcours ?
3. Quels éléments du texte indiquent que l'Algérie devait devenir une colonie de peuplement ?
4. Relevez les éléments de l'idéologie coloniale présents dans le texte.